VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# QUELS SONT LES RISQUES?

Par Profil supprimé Postée le 25/04/2011 01:34

Bonjour,

J'ai été en garde à vue, il a plusieurs mois pour consommation de stupéfiants. J'étais dans une enquête qui comptait plusieurs personnes pour trafic de stupéfiants. La police a perquisitionné chez moi, il n'y avait pratiquement rien, (moins d'1 grammes de cannabis).
Grâce à l'enquête et ce que j'ai avoué pdt la garde à vue, ils ont pu évaluer ma consommation annuelle.
A la fin de ma garde à vue, je suis sortie sans convocation, les policiers m'ont dit que c'était fini, ma punition avait été cette garde à vue de 24h et le fait que l'on ai mis sous sceller mon portable.

Mais je me pose des questions, est-ce que je risque encore de recevoir une convocation? ou est-ce vraiment fini? Si je risque d'en recevoir une, combien de temps peut elle mettre à arriver? Est ce que le fait que des affaires soient sous sceller signifier que l'enquête n'est pas fini?

---

**Mise en ligne le 27/04/2011**

Bonjour,

Seuls les policiers qui ont suivi votre affaire peuvent vous confirmer qu'il n'y aura plus de suites en ce qui vous concerne. Si vous doutez de ce qu'ils vous ont dit, n'hésitez pas à les recontacter.
Pour reccueillir d'éventuelles informations complémentaires quant aux questions que vous vous posez, vous pouvez appeler SOS Drogues Police au 0800.142.152, appel gratuit depusi un poste fixe.

Cordialement.

---